

**PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU 18 avril 2024
A 20h00 Casino à Orbe**

Présidence :	Mme Ilhem Grivat, vice-présidente
Scrutatrices :	Mmes Shirley Germond et Rachel Goy
Scrutatrices suppléantes :	Mmes Jenny Lenoir et Joëlle Racine Roten
Secrétaire :	Mme Sybille Roch
Membres excusés :	Monsieur Arnold Poot, Madame Amélie Nicolet, Madame Cléo Rossel,
Membres démissionnaires	Monsieur Roland Stalder et Madame Carine Gigandet
Comité direction :	Présent in corpore

A 20h00, la vice-présidente **Ilhem Grivat** ouvre la séance et remercie la commune d'Orbe pour son accueil. Elle annonce que les séances de l'ASIOR sont enregistrées pour faciliter le travail de la secrétaire.

Opérations statutaires

Appel nominal

L'appel nominal fait constater la présence de 21 conseiller.ère.s sur 27 ; 9 communes sur 10 sont représentées. Le quorum est atteint.

Adoption du procès-verbal de la séance du 21.09.2023

Le procès-verbal de la séance du 21.09.2023 est adopté tel que rédigé à l'unanimité

Courrier

- Aucun courrier n'est parvenu au bureau.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que présenté, soit :

1. Assermentation de nouveaux membres du Conseil intercommunal
 2. Préavis no 12/24 « Comptes 2023 », rapport de la commission de gestion et des finances, discussion et vote
 3. Préavis no 13/24 « Rapport de gestion 2023 », rapport de la commission de gestion et des finances, discussion et vote
 4. Election du bureau (président.e, vice-président.e, scrutateur.trice.s, scrutateur.trice.s suppléant.e.s)
 5. Nomination de la commission de gestion
 6. Communications du bureau du Conseil intercommunal
 7. Communications du Comité de direction
 8. Questions et propositions individuelles.
-

1. Assermentation de nouveaux membres du Conseil intercommunal

Suite aux démissions au sein de leurs autorités communales de Monsieur Roland Stalder de Valeyres-sous-Rances et de Madame Carine Gigandet d'Arnex-sur-Orbe, **la vice-présidente** procède à l'assermentation de Monsieur Jonathan Massonnet municipal à Valeyres-sous-Rances et Madame Carinne Ruprecht municipale à Arnex-sur Orbe.

Avec ces assermentations, le nombre de conseiller.ère.s passe à 23 et les 10 communes sont représentées.

2. Préavis no 12/24 « Comptes 2023 », rapport de la commission de gestion et des finances, discussion et vote

La vice-présidente invite **Madame Rachel Fasel** à donner lecture des conclusions du rapport de la commission de gestion et des finances, qui sont identiques à celles du préavis du CODIR.

La vice-présidente annonce qu'elle ouvrira la discussion chapitre par chapitre, puis une discussion générale sur le préavis.

Chapitre 500 – Autorités : la discussion est ouverte. La parole n'est pas demandée.

Chapitre 501 - Administration : la discussion est ouverte. La parole n'est pas demandée.

Chapitre 502 - Transports : la discussion est ouverte.

Madame Jenny Lenoir remercie, de la part de la commune de Valeyres-sous-Rances, le CODIR pour le travail fourni. Elle s'interroge sur les sommes facturées par Microgis dans la rubrique « Hotline » qui comprend les oublis de transport, les problèmes d'incivilité et autres. Elle demande pourquoi l'ASIOR doit en assumer la charge.

Monsieur Olivier Petermann répond que les points du contrat avec Microgis seront repris et respectés.

La parole n'est plus demandée.

Chapitre 503 – Prestations parascolaires : la discussion est ouverte.

Madame Rachel Fasel demande combien d'élèves sont inscrits aux devoirs surveillés.

Monsieur Sébastien Meylan répond qu'il y a 27 contrats fixes et que ce nombre est en augmentation. Pour Ma Cantine, on compte 53 contrats fixes et 48 contrats variables.

Madame Cora Pasteur demande qui fournit les repas.

Madame Sophie Dumoulin répond que les repas sont préparés par la cuisine de l'EMS.

La parole n'est plus demandée.

Chapitre 510 – Groupement primaire : la discussion est ouverte. La parole n'est pas demandée.

Chapitre 520 – Groupement secondaire : la discussion est ouverte. La parole n'est pas demandée.

La vice-présidente ouvre la discussion générale sur le rapport de la commission des finances.

Monsieur Jean-Marc Bezençon demande le coût et le nombre que représentent des élèves hors réseau.

Madame Anne Baumann répond qu'ils sont cinq au primaire et trois au secondaire. Elle explique qu'il y a pratiquement autant d'élèves hors réseau que d'élèves accueillis et qu'il est difficile de calculer le coût exact mais que l'un dans l'autre, l'opération est nulle.

La parole n'est plus demandée. Il est passé au vote.

Le Conseil intercommunal, considérant :

- le préavis no 12/24 comptes pour l'année 2023 ;
- le rapport de la commission de gestion et des finances ;
- que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE :

1. Les comptes de l'année 2023 sont adoptés tels que présentés
2. La participation des communes pour l'année 2023 s'élève à CHF 5'224'772.52

Le préavis est accepté à l'unanimité.

La **vice-présidente** remercie la commission et le CODIR d'avoir rendu leurs rapports et préavis avant les délais fixés et pour leur travail de qualité.

1. Préavis no 13/24 : « Rapport de gestion 2023 », rapport de la commission de gestion et des finances, discussion et vote

La **vice-présidente** invite **Madame Rachel Fasel** à donner lecture des conclusions du rapport de la commission de gestion et des finances qui sont identiques au préavis du CODIR.

La **vice-présidente** ouvre la discussion.

La parole n'est pas demandée. Il est passé au vote.

Le Conseil intercommunal, considérant :

- le préavis no 13/24 « gestion de l'année 2023 »
- le rapport de la commission de gestion et des finances ;
- que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE :

1. Le rapport de gestion de l'exercice 2023 est adopté.
2. Décharge est donnée au Comité de direction de sa gestion pour l'année 2023.

Le préavis est accepté à l'unanimité

4. Election du bureau (président.e, vice-président.e, scrutateur.trice.s, scrutateur.trice.s suppléant.e.s)

La vice-présidente rappelle que selon les statuts tous les membres sont rééligibles. Si le nombre de candidats est égal au nombre de sièges à pourvoir, ils sont élus tacitement.

Pour le bureau, **Monsieur Arnold Poot** se propose comme président. Comme aucun.e autre délégué.e ne se propose, il est élu tacitement.

Madame Ilhem Grivat se propose comme vice-présidente. Comme aucun.e autre délégué.e ne se propose, elle est élue tacitement.

Election de deux scrutateur.trice.s : **Mesdames Shirley Germond** et **Rachel Goy** sont élues tacitement.

Election de deux scrutateur.trice.s suppléant.e.s : **Madame Comte Piquero Laeticia** et **Monsieur Quinodoz**

Le bureau pour l'année 2024/2025 sera composé de :

Président : Arnold Poot
Vice-présidente: Ilhem Grivat
Scrutatrices : Shirley Germond et Rachel Goy
Scrutatrices suppléantes : Laetitia Comte Piquero et Boris Quinodoz

5. Nomination de la commission de gestion et des finances

Sont nommés à la commission de gestion et des finances pour l'année 2024/2025 :

Président : Boris Quinodoz
Membres : Sandra Schmuki, Cora Pasteur, Valérie Lambercy Claire-Lise Cand.
Suppléante : Rachel Fasel.

6. Communications du bureau du Conseil intercommunal

La vice-présidente informe que le 6 décembre 2023, Monsieur le préfet Steves Morand est venu contrôler la bonne tenue des classeurs de l'ASIOR en présence du président et de la secrétaire du Conseil Intercommunal ainsi que de la secrétaire du CODIR et de Madame Anne Baumann, vice-présidente du CODIR. Il a pu constater la bonne tenue des archives. Le bureau estime qu'il n'a pas besoin de dresser un rapport concernant l'état des archives tel que prévu à l'art 18 de notre règlement. Aucune objection n'est formulée.

7. Communications du CODIR

Monsieur Olivier Petermann annonce la démission de la boursière, Madame Karyn Scorrano. Il informe également l'assemblée de l'inauguration du Collège Pique-Raisinnet de Montcherand qui aura lieu le samedi matin 21 septembre 2024.

8. Questions et propositions individuelles

Madame Shirley Germond demande si une continuité d'horaire est prévue.

Monsieur Olivier Petermann répond qu'il est possible d'envisager un accueil uniquement pour le repas. Il précise que l'horaire continu n'entraînera pas une baisse de coûts car des transports devront de toute façon être organisés.

Madame Rachel Fasel demande si des inscriptions ont déjà été enregistrées.

Monsieur Olivier Petermann précise que les enclassements ne sont pas encore établis, mais que les inscriptions sur le site de l'AJOVAL sont déjà possibles. Il précise encore que la priorité sera donnée aux élèves qui étaient déjà inscrits les années précédentes.

Madame Cora Pasteur demande si une discussion a déjà eu lieu au sein du CODIR en lien avec sa motion déposée au dernier Conseil, suite à la démission de la boursière.

Monsieur Olivier Petermann répond par l'affirmative.

Madame Cora Pasteur remercie le CODIR et particulièrement Madame Anne Baumann pour le travail fourni.

Madame Marie-Claire Dutoit, toujours concernant le poste de boursier.ère, demande s'il est envisageable que la bourse d'Orbe reprenne ce poste ; à terme en effet, la comptabilité va passer sur MCH2 et ces derniers ont déjà reçu la formation nécessaire.

Monsieur Olivier Petermann répond qu'au vu des deux dernières démissions à ce poste, toutes les pistes seront étudiées et qu'une réflexion approfondie et une décision sans précipitation sont souhaitées.

Madame Rachel Fasel demande si pour le nouveau Collège de Montcherand, des zones géographiques pour les enclassements ont déjà été déterminées.

Monsieur Olivier Petermann répond que les enclassements sont en cours et qu'en principe se seront plutôt les élèves « du haut », comme Lignerolle, qui seront concernés ; la priorité sera également donnée aux élèves inscrits à l'UAPE.

Monsieur Denis Tschannen invite l'assemblée à une verrée au nom de la Commune d'Orbe.

La parole n'étant plus demandée ; la séance est levée à 20h50.

Prochaine séance le 12 septembre 2024 à Montcherand.

AU NOM DU CONSEIL INTERCOMMUNAL

La vice-présidente

La secrétaire

Ilhem Grivat

Sybille Roch

Les procès-verbaux, préavis, rapports, motions, interpellations et communications sont disponibles sur le site internet www.asior.ch